

Lettre d'information sur le projet de parc éolien du Fief-Sauvin, commune de Montrevault-sur-Èvre (49)

VALOREM Valorisons ensemble les ressources de vos territoires

n°1
Juillet 2019

Sommaire

Édito de Mauges Communauté	p 1
VALOREM, un pionnier de l'éolien ...	p 1
Les étapes clés du projet	p 2
Deux zones favorables	p 2
Les études en cours	p 3-4
Vous tenir informés	p 4

En relation étroite avec vos élus, la société VALOREM étudie la possibilité d'implanter un parc éolien sur votre commune. Après une introduction de Mauges Communauté, cette première lettre d'information vous présente VALOREM et les grandes lignes de ce projet.

Energies renouvelables : Mauges Communauté s'engage avec vous !



« 2050, Mauges Communauté sera un territoire à énergie positive »

En d'autres termes, notre territoire avec tous ses acteurs (citoyens, associations, entreprises et collectivités) devra produire autant d'énergies, issues de productions renouvelables et locales, qu'il n'en consomme. Engagement audacieux qui nous confère des obligations, au premier rang desquelles celle de nous engager dans des politiques fortes en faveur de notre environnement.

En investissant financièrement de façon significative dans des projets d'énergies renouvelables, Mauges Communauté cherche à atteindre deux objectifs majeurs. Celui de tendre vers l'autonomie énergétique tout en captant les dividendes qui lui permettront ensuite d'accompagner, par exemple, le financement de la rénovation énergétique de l'habitat.

Après les parcs photovoltaïques au sol de Mauges sur Loire et Sèvremoine, les parcs éoliens de l'Hyrôme à Chemillé en Anjou et des Grands Frênes à Beaupréau-en-Mauges, le parc du Fief-Sauvin à Montrevault-sur-Evre viendra renforcer notre volonté territoriale.

Tous ces projets doivent avoir un dénominateur commun, celui d'être co-portés par les acteurs du territoire. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons que les 49 % de capital que nous détiendrons dans ce projet puissent pouvoir aussi profiter aux habitants.

Des exemples existent déjà où des citoyens organisés en associations ont investis ensemble. Pourquoi pas sur ce secteur ?

Le reste du capital sera apporté par la société VALOREM avec laquelle nous avons construit une collaboration qui tiendra compte des intérêts du territoire. C'est donc désormais ENSEMBLE que nous porterons ce projet et nous ne manquerons pas de vous solliciter pour vivre cette aventure avec un maximum d'entre vous.

Franck Aubin, Mauges Communauté, Vice-Président à la Transition Energétique

VALOREM, un pionnier de l'éolien en France

Opérateur français indépendant, VALOREM accompagne les territoires dans la valorisation de leurs ressources énergétiques renouvelables (vent, soleil, eau...). Depuis 25 ans, le groupe intervient du développement de projets à l'exploitation des parcs d'énergies renouvelables, en passant par la construction et la maintenance. Fort de 230 collaborateurs, VALOREM a contribué au développement de 1200 MW éoliens et a investi dans 340 MW. Pionnier du financement participatif, VALOREM a récolté, depuis 2013, 8,4 millions d'euros prêtés par plus de 3000 citoyens qui ont mobilisé leur épargne au service de la transition énergétique.

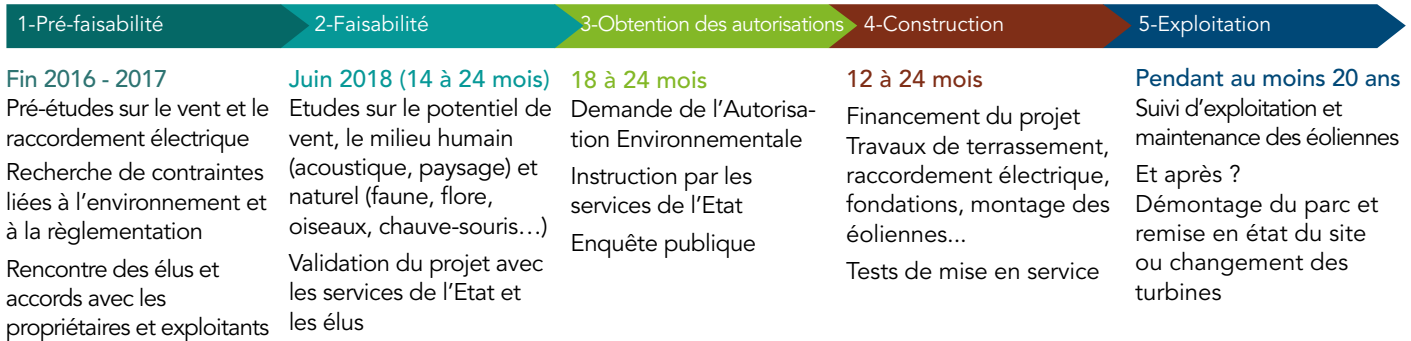
Depuis notre agence de Nantes, un chargé de projet, Alexandre DUCHENE, est dédié au développement du projet éolien de Fief-Sauvin. Attentif à vos attentes, il est l'interlocuteur référent pour les collectivités, les services de l'État et la population locale. Il s'appuie sur nos expertises internes ainsi que sur des bureaux d'études extérieurs pour mener à bien un projet adapté aux spécificités de votre territoire.

Lettre d'information sur le projet de parc éolien du Fief-Sauvin, commune de Montrevault-sur-Èvre (49)

Les étapes clés du projet

Le développement d'un projet éolien s'étale sur plusieurs années, depuis l'identification d'un site jusqu'à l'exploitation du parc. VALOREM lance les études de faisabilité uniquement après avoir reçu l'accord de la commune concernée. Ainsi, suite à des échanges avec vos élus en 2016/2017, le conseil municipal de Montrevault-sur-Evre a délibéré favorablement à l'étude d'un projet éolien en janvier 2018. La demande d'autorisation administrative du projet devrait être déposée en fin d'année.

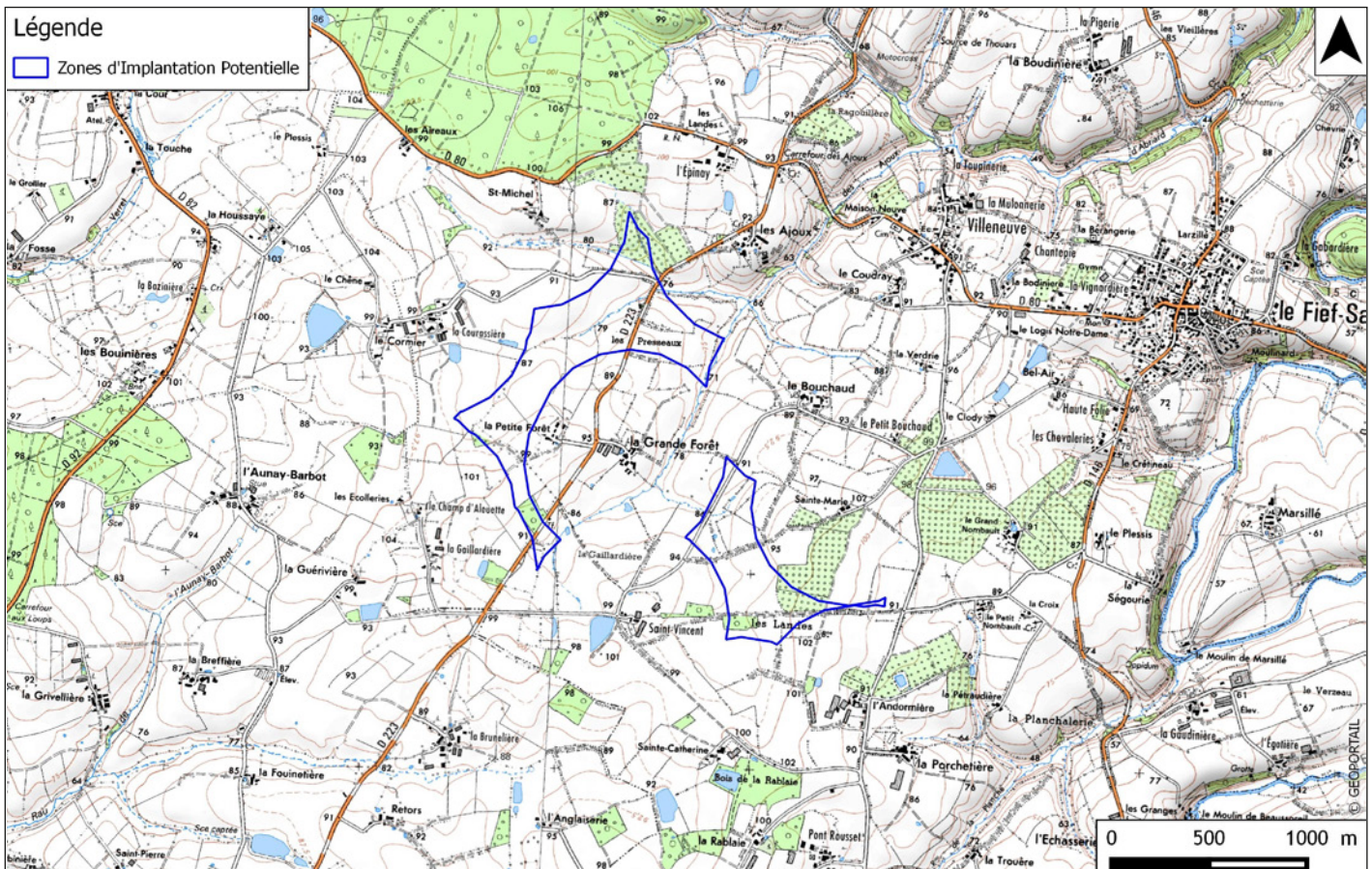
Le projet de Fief-Sauvin est en cours de faisabilité.



Deux zones favorables au sud-ouest du Fief-Sauvin

VALOREM a identifié ces zones d'implantation potentielle à partir de critères propres à l'installation d'éoliennes :

- un éloignement d'au moins 500 m des habitations (comme l'impose la réglementation),
- une bonne exposition au vent dominant,
- un raccordement au réseau électrique possible,
- pas de contraintes rédhibitoires liées à l'environnement ou la réglementation.



Zones d'implantation potentielle du projet

Lettre d'information sur le projet de parc éolien du Fief-Sauvin, commune de Montrevault-sur-Èvre (49)

Les études en cours : associer respect de votre territoire et production optimale d'électricité

L'étude de faisabilité analyse très précisément les spécificités de votre territoire au travers de différentes thématiques. Elle est réalisée par une équipe pluridisciplinaire composée d'experts indépendants (naturalistes, paysagistes, acousticiens, architectes, géomètres...).

L'étude de faisabilité se décompose en deux temps :

- L'étude de l'état initial consiste en une analyse de l'environnement physique, naturel, paysager et humain du site. Pour le projet de Fief-Sauvin, cette première partie de l'étude de faisabilité est réalisée.
- L'étude des impacts vise à identifier les effets possibles du futur parc afin de l'intégrer au mieux dans son environnement.

L'analyse de ces études techniques et environnementales permet de déterminer la faisabilité du projet et ses caractéristiques (nombre d'éoliennes, localisation, dimensions). VALOREM détermine l'emplacement de chaque éolienne, en concertation avec les élus et les spécialistes ayant réalisé les études. Nous comparons plusieurs variantes d'implantation puis choisissons la plus adaptée aux spécificités du territoire, tout en assurant une production d'électricité optimale.

L'implantation finale respecte aussi les recommandations des bureaux d'études et des services de l'Etat.

L'étude sur le milieu humain

>> Le paysage

En se basant sur différents périmètres d'étude, un expert paysagiste analyse les éléments structurant le paysage local :

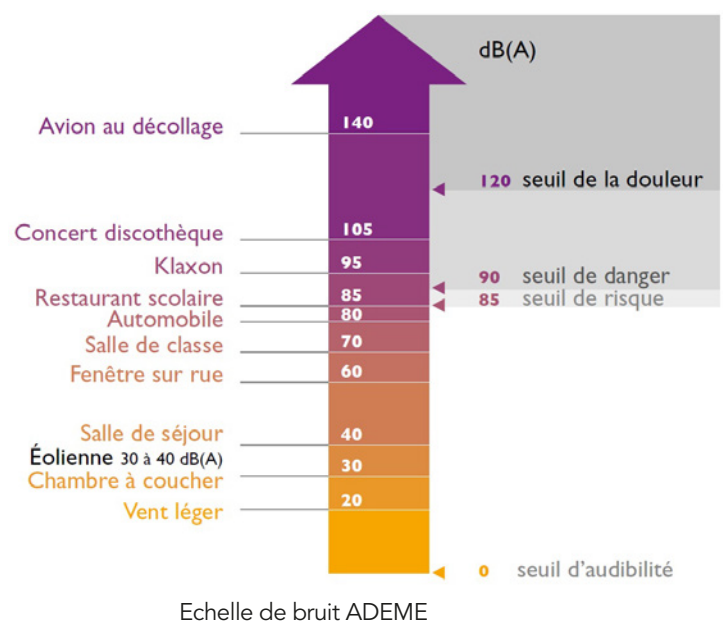
- Les lignes de relief, l'hydrologie,
- Les points de vue emblématiques
- Les projets et parcs éoliens aux alentours, les lignes électriques, les châteaux d'eau...
- Les voies de communication, les lieux de vie,
- Le patrimoine culturel et touristique (églises, châteaux...)

Le paysagiste détermine ensuite les points de vue emblématiques et propose des scénarios d'implantation intégrant au mieux les éoliennes au paysage.

>> L'acoustique

La loi française est extrêmement ferme et respectueuse des riverains des parcs éoliens. Au niveau des habitations les plus proches, l'émergence sonore générée par les éoliennes ne doit pas être supérieure à 5 décibels le jour et 3 décibels la nuit par rapport au bruit initial (avant l'implantation des éoliennes).

Il nous faut donc connaître avec précision le niveau de bruit ambiant existant actuellement. Avec l'accord des habitants, des sonomètres ont été installés au niveau des habitations proches de la zone d'étude.



Après la mise en service du parc éolien, une campagne de mesures acoustiques permet de confirmer le respect de la réglementation.

Lettre d'information sur le projet de parc éolien du Fief-Sauvin, commune de Montrevault-sur-Èvre (49)

Le potentiel éolien

Le potentiel de vent est estimé grâce aux études réalisées par VALOREM sur le site de Val de Moine (voisin de 11 km), aux données récoltées par le SODAR (installé de juin 2018 à juin 2019) ainsi que celles du mât de mesure monté depuis début juillet. Ces données sont corrélées à celles des stations Météo-France régionales et à des modélisations numériques spécialisées.

A partir de ces éléments, nous pouvons déterminer la vitesse moyenne et les directions du vent à hauteur de pales et donc estimer au plus juste la production électrique du futur parc. Ces calculs nous guident pour choisir l'implantation des éoliennes et sélectionner les technologies les mieux adaptées au vent présent sur site.



Le SODAR (SOund Detection And Ranging) utilise les ondes sonores pour mesurer le vent.

L'étude environnementale

Pendant un cycle biologique annuel, des spécialistes vont recenser les différentes espèces, enregistrer leur occupation du site et analyser les impacts potentiels du futur parc éolien. Vous pourrez donc croiser des naturalistes aux abords de la zone d'étude, en train d'effectuer des relevés de terrain et observer les espèces présentes selon les saisons. Le déroulement d'une étude naturaliste s'organise autour de 3 thèmes :

>> Les oiseaux

Durant une année, des ornithologues interviennent au lever du jour pour réaliser des observations. Selon la saison, la fréquence des visites varie d'une fois tous les mois à une fois tous les 15 jours.

>> Les chauves-souris

Une fois le soleil couché, des chiroptérologues, équipés d'instruments de mesure spécifiques, écoutent les ultrasons des chauves-souris afin de les identifier. Ils se déplacent en voiture et à pied, équipés de lampes torches. Un point d'écoute en hauteur va également être installé sur le mât de mesure pour affiner notre connaissance des chauves-souris.

>> La flore et la petite faune

Des botanistes et des spécialistes de la faune inventorient les plantes et les animaux terrestres (amphibiens, insectes, reptiles...). Ils parcourent le secteur à pied durant la journée.



Ornithologue en observation



Détecteur d'infrason

Pour en savoir plus

- France Energie Eolienne : www.fee.asso.fr
- Association Negawatt : www.negawatt.org
- Blog d'information sur l'éolien : nouvelles-enr.fr
- Décrypter l'énergie : www.decrypterlenergie.org
- Plan Climat Air Energie Territorial : www.maugescommunaute.fr

 **Votre contact VALOREM**
Chargé de projet

Alexandre DUCHENE
Immeuble Les Dorides
1, rue Eugène Varlin 44 100 NANTES
Tél. : 02 28 03 90 05
alexandre.duchene@valorem-energie.com
www.valorem-energie.com

Lettre d'information N°1
Juillet 2019

Directeur de la publication :
VALOREM

Impressions :
VALOREM

www.valorem-energie.com

Votre contact
Mauges Communauté


Responsable Service Transition écologique

Eric GORMAN
Rue Robert Schuman – La Loge
49600 Beaupréau-en-Mauges
Tél. : 02 41 71 77 10
e-gorman@maugescommunaute.fr